



Information Mairie

Révision à Objet Unique du PLU n°2 pour la création d'une salle polyvalente

Les démarches pour la réalisation de la salle polyvalente prévue dans le projet de mandat électoral ont commencé. Ce projet, tel que présenté à la population, se situe au lieu-dit Notre-Dame sur le terrain appartenant à la commune dit de « la Suvière ».

Il s'agira d'un nouveau bâtiment à hautes performances énergétiques, qui permettra l'organisation d'évènements festifs publics et privés, la pratique de sports doux en salle, l'organisation d'évènements culturels, économiques et sociaux.

La première étape consiste à réviser le Plan Local d'Urbanisme pour autoriser sa construction.

Les documents relatifs à ce projet sont consultables et téléchargeables ci-après.

- Délibération du conseil municipal prescrivant la révision
- Note de présentation de la révision
- Exposition publique

La prochaine étape sera l'enquête publique, prévue cet été.

Christine AMRANE

Maire de Collobrières

Conseillère Départementale du canton du Luc-en-Provence